

RÉPUBLIQUE DU NIGER

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
UNIVERSITÉ ABDOU MOUMOUNI DE NIAMEY

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Centre d'Émergent Africain Innovant d'Enseignement/Apprentissage des
Mathématiques et Sciences pour l'Afrique Sub-saharienne
(CEA/IEA-MS4SSA)

CRÉDIT IDA N°6511-NE & D 5340-NE

RAPPORT D'ACTIVITÉS N°2 D'AUDIT INTERNE
PÉRIODE ALLANT DU 01 AOUT AU 31 DÉCEMBRE 2021

FÉVRIER 2022

SOMMAIRE

I Contexte général et objectifs de la mission	3
1.1 Contexte général	3
1.2 Objectifs de la mission	4
II Travaux effectués.....	5
2.1 Revue du système de contrôle interne et des procédures administratives, Comptable et Financières	5
2.1.1 Manuel de procédures.....	5
2.1.2 Absence d'un compte d'intérêt créditeur.....	6
2.1.3 Gestion des immobilisations.....	7
2.1.4 Fiches d'imputations comptable et budgétaire.....	7
2.1.5 Retard dans le paiement des impôts	8
2.1.6 Tenue des réunions du comité de pilotage	8
2.1.7 Revue de la passation de marchés.....	9
2.2 Suivi des recommandations du précédent rapport	10
Conclusion	11

I. Contexte général et objectifs de la mission

1.1 Contexte général

L'Université Abdou Moumouni de Niamey, à travers l'École Normale Supérieure (ENS), bénéficie d'un appui de la Banque Mondiale rentrant dans le cadre de la mise en place des Centres d'Excellence d'Afrique, deuxième phase dénommée CEA-Impacts, pour financer le « Centre Émergent Africain Innovant d'Enseignement/ Apprentissage des Mathématiques et Sciences pour l'Afrique Sub-saharienne (CEA/IEA-MS4SSA) ». Le CEA/IEA-MS4SSA a pour objectif général « *de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement/ apprentissage des mathématiques et sciences (Sciences Physiques et Sciences de la Vie et de la Terre) au Niger et dans la sous-région* ».

Le Centre a comme objectifs spécifiques :

- de former des enseignants autonomes, de niveau Licence, Master et Doctorat, aptes à mettre en œuvre des enseignements-apprentissages contextualisés de qualité, en particulier en mathématiques et sciences ;
- de former des enseignants qualifiés en mathématiques et sciences afin de stimuler les performances de nos pays en Sciences, Technologie, Ingénierie et Mathématiques (STIM ou STEM) ;
- de doter l'ENS de programmes de formation accrédités et innovants de bonnes pratiques d'enseignement/ apprentissage des mathématiques et sciences s'appuyant sur de nouvelles approches pédagogiques (PMI/PSI) ;
- d'élaborer de matériels didactiques et de manuels scolaires adaptés aux besoins de nos pays ;
- de développer une recherche appliquée en didactique des mathématiques, sciences physiques, chimiques et en SVT ;
- de doter l'ENS d'infrastructures d'enseignement et de recherche adéquates ;
- d'instituer une collaboration avec les autres pôles régionaux et internationaux afin de partager et diffuser les bonnes pratiques d'enseignement/apprentissage ; d'accroître la visibilité de l'ENS, la rendre plus compétitive au plan régional, et international en matière de formation professionnelle des enseignants.

Relativement à la gestion fiduciaire du projet, un auditeur interne a été recruté pour appuyer la coordination du projet et le comité de pilotage afin de s'assurer que CEA/IEA-MS4SSA

l'exécution du projet se fasse dans le strict respect des manuels d'exécution et des procédures et que les ressources soient utilisées avec un maximum d'efficacité et d'efficience. Le présent rapport synthétise les principales activités de l'auditeur interne au cours de la période sous revue.

1.2 Objectifs de la mission

L'objectif général de la mission est de s'assurer de l'efficacité du dispositif de gestion du projet en vue de l'atteinte des objectifs fixés :

De manière spécifique, il s'agit de fournir une assurance sur :

- Le bon fonctionnement du système du contrôle interne ;
- la bonne gestion administrative du projet ;
- la gestion comptable et financière des ressources du projet ;
- le respect des procédures de passation des marchés ;
- l'atteinte des objectifs du projet à travers la mise en œuvre adéquate des contrats conventions signés avec les différents partenaires et ou prestataires du projet.

2) Travaux réalisés au cours de la période sous revue

Ce rapport d'activités dresse le bilan des travaux réalisés par l'auditeur interne pour la période allant du 01 août 2021 au 31 décembre 2021 dans le cadre du contrat de services N°01/2021/UAM/CEA-I. Il est élaboré conformément à l'annexe B des termes de référence « *Obligations du Consultant en matière d'Établissement de Rapports* ».

Les travaux effectués concernent principalement :

- Revue du système de contrôle interne et des procédures administratives, comptables et financières ;
- Suivi des recommandations du rapport précédent.

2.1 Revue du système de contrôle interne et des procédures administratives, comptables et financières.

La revue du système de contrôle interne et des procédures administratives, comptables et financières dans le cadre de la présente mission a été effectuée sur la base de sondages et ne constitue pas une étude exhaustive de l'organisation du Centre. Elle ne pourrait donc pas nécessairement mettre en évidence tous les dysfonctionnements, déficiences et les faiblesses de l'organisation actuelle. Cependant, ils nous ont permis de déceler des faiblesses et d'insuffisances nécessitant des améliorations.

Ainsi les principales faiblesses de contrôle interne relevées au cours de nos travaux ont concerné les aspects suivants de la gestion.

2.1.1 Manuel de procédures administratives, comptables et financières

Constat :

Le projet MS4SSA dispose d'un manuel de procédures administratives, comptables et financières pour la gestion quotidienne de ces activités. La revue dudit manuel a révélé que ce dernier ne couvre pas tous les cycles de gestion. En effet, les procédures relatives aux indicateurs de performances et aux revenus externes générés ne sont pas traitées au manuel alors qu'il s'agit des caractéristiques majeures du Centre.

Par ailleurs, nos contrôles ont révélé des discordances entre les procédures de passation des marchés prévues dans le manuel des procédures administratives, comptables et financières (*Consultation au moins trois (3) fournisseurs pour un achat dont le montant est supérieur à 250.000 et inférieur ou égal à 25.000.000 FCFA*) et celles contenues dans

le manuel des approvisionnements (*consultation au moins cinq (5) fournisseurs pour tout achat dont le montant est compris entre 1000 000 Fcfa et 10 000 000 Fcfa*)

Risque :

- Manuel partiellement appliqué car non adapté ;
- traitement non uniformisé des différentes opérations par les intervenants du fait de l'absence de certaines procédures formalisées ;
- inefficacité des opérations.

Recommandation :

Pour garantir un meilleur fonctionnement du MS4SSA, nous recommandons que le manuel des procédures fasse l'objet d'une révision afin de tenir compte des spécificités et particularités du centre.

Commentaire du Centre :

Ce constat est pertinent et nous allons demander au bailleur de fonds de nous permettre de réviser ce manuel des procédures.

2.1.2 : Absence d'un compte d'intérêt créditeur

Constat :

La revue de la gestion comptable et de la trésorerie a révélé que le Centre n'a pas ouvert un compte d'intérêts créditeurs pour la mise en œuvre du projet MS4SSA.

Risque : absence d'un suivi rigoureux des ressources du centre

Recommandation :

Nous recommandons au Centre d'ouvrir un compte en banque (au nom du MS4SSA) dédié à recueillir essentiellement les intérêts créditeurs générés par les ressources du Projet.

Commentaire du Centre :

Ce constat est pertinent. Nous allons procéder à l'ouverture d'un compte en banque (au nom du MS4SSA) dédié à recueillir essentiellement les intérêts créditeurs générés par les ressources du Projet.

2.1.3 Gestion des immobilisations :

Les contrôles effectués sur la gestion des immobilisations révèlent les insuffisances suivantes :

- le CEA/IEA- MS4SSA ne dispose pas d'un registre des immobilisations retraçant les mouvements des immobilisations, leurs états actuels, leurs dates d'acquisitions, ainsi que leurs lieux d'affectations.
- la codification des équipements n'est pas réalisée au cours de la période sous revue.

Risque : Difficulté de suivi des immobilisations.

Recommandation :

Afin d'assurer une meilleure gestion des immobilisations acquises sur le financement IDA, l'auditeur recommande au projet MS4SSA de :

- mettre en place un registre des immobilisations et de bien le renseigner ;
- codifier les équipements du projet.

Commentaire du Centre :

Ce constat est aussi pertinent. Le centre mettra en place un registre des immobilisations et le renseignera bien. Il procédera aussi à la codification des équipements du projet.

2.1.4 Fiches d'imputations comptable et budgétaire

Constats :

Les contrôles effectués sur les liasses comptables ont révélé que les fiches d'imputation n'ont pas été établies et jointes aux dossiers de dépenses.

Risque :

- Situation ne reflétant pas la réalité ;
- erreur dans l'analyse des données comptables ;
- dépassement budgétaire.

Recommandation :

Nous recommandons au MS4SSA d'éditer toutes les fiches d'imputations comptables avec numéro séquentielle issue du logiciel comptable et les agraffer aux pièces comptables.

Commentaires du Centre :

Le centre éditera toutes les fiches d'imputations comptables avec numéro séquentielle issue du logiciel comptable et les agrafera aux pièces comptables.

2.1.5 Retard dans le paiement des impôts

Constat :

Nos contrôles ont révélé que l'ISB et la TVA retenus sur les factures des fournisseurs et prestataires au cours de la période sous revue n'ont pas été reversés aux services des impôts dans les délais prévus c'est à dire au plus tard 15 jours du mois suivant les retenues.

Risque :

- Paiement de pénalités en cas de contrôle fiscal ;
- paiement des dépenses non éligibles sur le budget IDA.

Recommandation

L'auditeur recommande au MS4SSA, un meilleur respect de la réglementation fiscale en vigueur notamment le reversement des retenues ISB et TVA à la DGI dans le délai réglementaire (au plus tard le 15 du mois suivant le mois concerné).

Commentaire du Centre :

Le constat est pertinent. La gestionnaire du Centre procédera au reversement des retenues ISB et TVA à la DGI dans le délai réglementaire (au plus tard le 15 du mois suivant le mois concerné).

2.1.6 Non tenue des réunions du Comité National de Pilotage

Constat :

Au cours de la période sous revue, nous avons noté que le Comité National de pilotage n'a pas tenu les deux (02) réunions ordinaires prévues dans le cadre des activités des Centres conformément à l'article 06 de l'arrêté N° 00050/MERS/I/SG du 19 mars 2019.

Risque :

- retards dans les prises de décisions de même que le suivi de la mise en œuvre de certaines décisions ;
- impact négatif sur la performance (efficacité – efficience) du Projet.

Recommandation :

Nous recommandons aux Directeurs des CEA de prendre attache avec leur Ministère de tutelle pour la tenue effective et régulière de toutes les réunions du Comité National de pilotage afin de se conformer aux dispositions prévues dans l'accord de crédit. En effet les réunions du comité de pilotage jouent un rôle capital dans l'exécution des activités du projet. Elles ont pour principaux objectifs de superviser et d'approuver l'orientation générale et la ligne d'action du projet. Ces comités sont susceptibles de favoriser aussi l'atteinte des objectifs du projet en proposant des solutions permettant de lever les points de blocage ralentissant la mise en œuvre des activités programmées.

Commentaires du Centre :

Les 3 Directeurs des CEA ont à plusieurs reprises rappelé au Ministère de tutelle de tenir ces réunions du Comité National de pilotage afin de se conformer aux dispositions prévues dans l'accord, mais sans succès.

2.1.7 : Revue de la passation de marchés

Constats :

Nous avons noté l'existence d'un plan d'action budgétisée mais le taux de décaissement est encore faible. Cela serait dû en partie à la mise en œuvre tardive du plan de passation des marchés dont le processus s'étend en général sur des délais réglementaire assez longs.

Risque :

- Non atteinte des objectifs du projet ;
- retard dans la mise en œuvre des activités.

Recommandation :

Au regard du caractère particulier du centre, nous recommandons que des négociations soient engagées entre l'Université AM, la Direction Générale de Contrôle de Marché Public et même l'ARMP pour bénéficier des conditions exceptionnelles dans la passation des marchés du MS4SSA.

Commentaire du centre :

Nous avons déjà soumis cette proposition au Ministère de tutelle et à l'UAM.

2.2 Suivi des recommandations du rapport précédent

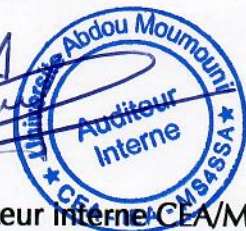

Au cours de nos travaux, nous avons vérifié la mise en application des recommandations formulées dans le précédent rapport. Certaines de ces recommandations ont été appliquées, par contre d'autres n'ont pas encore connu un début de mise en application.

Constats	Recommandations formulées	État de mise en œuvre
<p><u>Tenue de la comptabilité :</u> Nous avons noté que pour la période sous revue, la comptabilité à partie double n'a pas été mise en place pour l'enregistrement des opérations, il n'y a donc pas de balance générale des comptes ni de grand livre des opérations effectuées. En effet les opérations comptables sont tenues sur le tableur Excel en attendant l'acquisition du logiciel de gestion comptable et financière (TOM2PRO)</p>	<p>Nous recommandons au projet d'accélérer le processus d'acquisition du logiciel</p>	<p>Appliqué</p>
<p><u>États de rapprochements bancaires du compte des revenus générés :</u> Nos contrôles ont révélé aucun état de rapprochement bancaire relatif au compte bancaire des revenus générés n'a été effectué depuis le début du projet.</p>	<p>Établir régulièrement des états de rapprochement bancaires pour le compte des revenus générés.</p>	<p>Non Appliqué</p>
<p><u>Revue de la gestion budgétaire :</u> Nous constatons une lenteur et un faible taux d'exécution des activités relatives au projet.</p>	<p>Identifier les raisons de la lenteur constatée et prendre des mesures correctives pour rattraper les retards constatés dans la mise en œuvre des activités.</p>	<p>Non appliqué</p>
<p><u>Revue de la passation des marchés :</u> Le plan de passation des marchés mis à notre disposition montre des retards considérables dans la passation des marchés. En effet, la quasi-totalité des marchés prévus n'a pas été lancée.</p>	<p>Le PPM est un outil de travail nécessaire à une bonne planification des activités de passation des marchés, il est donc urgent, que le projet MS4SSA prenne les dispositions nécessaires pour remédier au retard constaté dans la passation des marchés.</p>	<p>Non appliqué</p>

CONCLUSION

Les faiblesses relevées au niveau des processus ne remettent pas en cause la fiabilité des informations financières et comptables contenues dans les états financiers du Centre.

Fait à Niamey,
le 02/02/2022



L'auditeur interne CEA/MS4SSA/CERPP
Ibrahim CHIPKAOU